

VIA DOMITIA

Lettre d'information n° 7 du collectif Via Domitia en Occitanie - Décembre 2023-

n° 7

Les Bornes des César : un site exceptionnel à mettre en valeur

Le site unique du 13e mille rassemble quatre bornes ou colonnes de César au lieu-dit des Pierres Plantées à Beaucaire. La présence de plusieurs bornes au même endroit indiquant la distance en mille jusqu'à la prochaine étape, correspondent à des périodes d'aménagements différentes sous différents empereurs, ce site est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments Historiques. Nous avons sur le côté droit de la via, en direction de Nîmes, le socle d'une borne qui pourrait dater de la République donc la plus ancienne (2e -1er siècle av J.-C.), puis la borne de Tibère (32 ap J.-C.) où l'on distingue encore l'inscription XIII, puis la borne d'Antonin (vers 145 ap. J.-C.) et enfin celle d'Auguste (3 av. J.-C.).

Ch. Liger écrit avec humour à propos du site des bornes de Beaucaire et de la voie domitienne dans son livre Nîmes sans visa : « Les colonnes de César, c'est le seul endroit au monde où soient réunis les emblèmes de tant de siècles, tant de règnes et tant de despotes ».

Georges Sudres

Rappel des protections des Bornes des César

Trois des bornes sont classées au titre des monuments historiques en 1963. Une base anépigraphe supplémentaire est classée deux ans après, le 12 janvier 1965. Ultérieurement, le 21 décembre 1984 puis le 5 février 1987, le tronçon de la voie romaine nommée *Via Domitia*, mitoyen des bornes.



Ce site est
actuellement
le seul
exemple de
quatre
bornes "in
situ"



Bornes des César à la sortie de Beaucaire

Lettre d'information n° 7 du collectif Via Domitia en Occitanie - Décembre 2023

La mise en valeur du site et de ses accès nécessite l'implication de plusieurs collectivités et différents acteurs.

Le site est situé sur la commune de Beaucaire, sa mise en valeur doit être réalisée sous l'autorité des services de l'Etat. En fonction de leurs compétences différentes collectivités pourront être concernées :

- La ville de Beaucaire,
- Les Service de la DRAC lié au classement du site
- Le département du Gard,
- La Communauté de Communes Beaucaire-Terre d'Argence CCBTA
- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Garrigues et Costières de Nîmes
- L'entreprise Calcia qui exploite plusieurs carrières aux abords du site souhaite contribuer à la valorisation du site.
- L'association Via Domitia qui a engagé depuis un an une forte mobilisation des différents acteurs pour développer un itinéraire pédestre et cyclable le long de la voie dans la traversée de l'Occitanie.
- Les sites qui pourront enrichir l'offre touristique à proximité : Mas des Tourelles et le Mas des Mourgues.

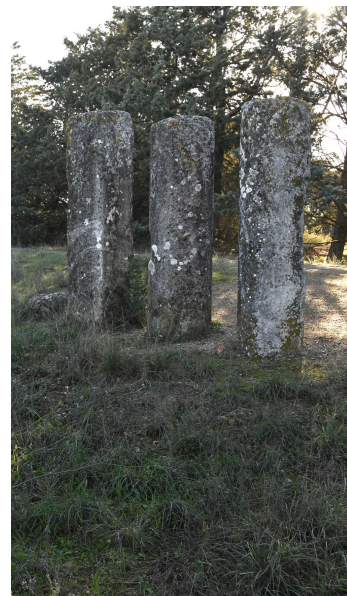
Ce projet sera soumis à la ville de Beaucaire et aux différents partenaires par l'association Via Domitia pour présenter la démarche et examiner les modalités de mise en œuvre. Cette réflexion pourra être l'occasion d'étudier l'amélioration de l'ensemble du tronçon, considéré comme l'un des mieux conservés de la Via Domitia, depuis le VIII^e à Resdessan jusqu'au XIII^e.mille de Beaucaire. Une boucle vers la Chapelle de Saint-Laurent au bord de la RN 999 offrirait la possibilité de découvrir les trois bornes qu'elle renferme.

Un nouvel aménagement pour faire du site un maillon fort du futur itinéraire

L'aménagement du site des Colonnes des César doit s'inscrire dans une perspective de la création d'un itinéraire qui pourrait conduire les randonneurs du Rhône jusqu'aux Pyrénées. Projet impulsé actuellement par l'association Via Domitia.

En 2010-2011 Un partenariat avec l'entreprise Calcia, la ville de Beaucaire, la DRAC, la Communauté Communes Terre d'Argence et l'association Via Domitia avait permis un premier aménagement du site. Cette action a conduit à l'installation de panneaux d'information, la création d'une oliveraie toujours existante, mais sans entretien.

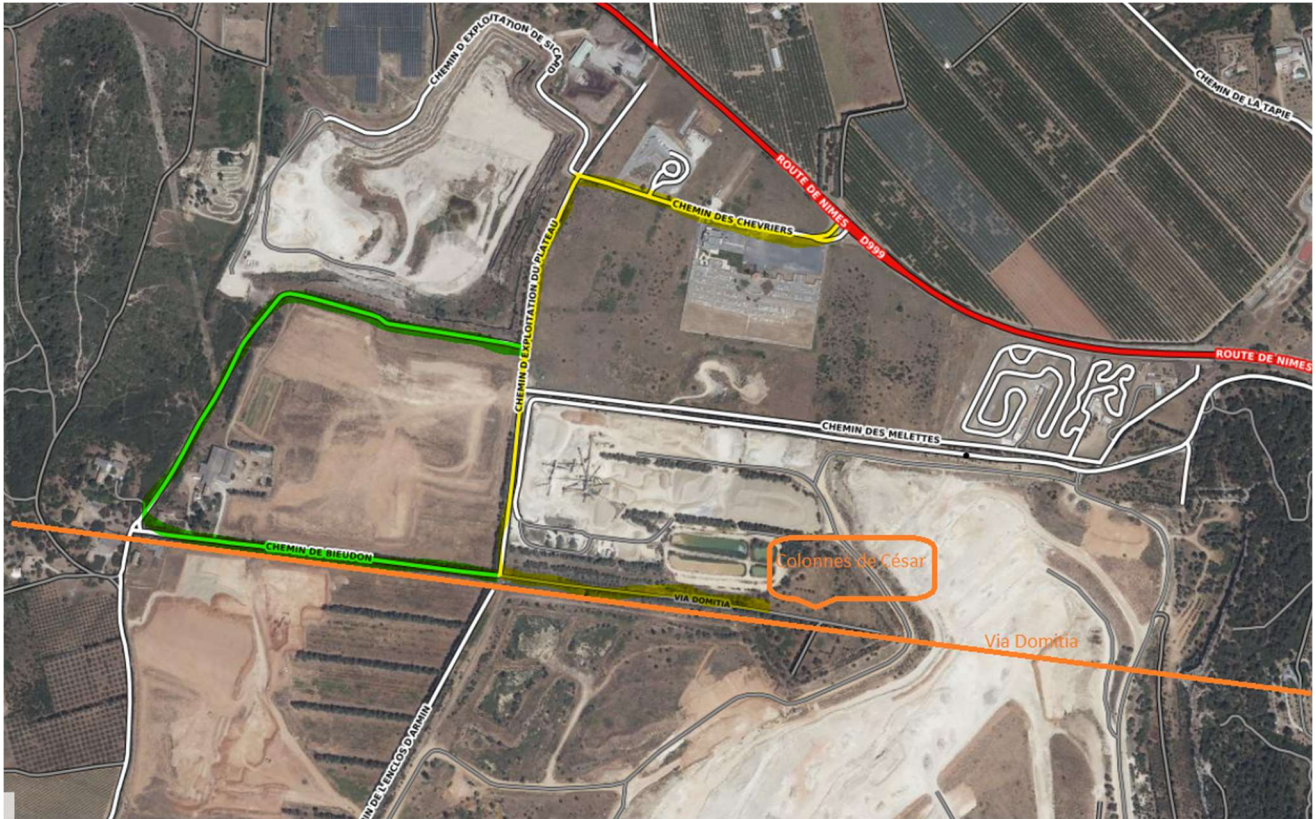
Les modifications des accès envisagés par les exploitants de la carrière seront l'occasion de mener une réflexion globale sur les accès, le stationnement, l'accueil vélo, le traitement paysager, le jalonnement, l'aménagement d'un espace de détente et l'installation d'une table d'orientation. L'accueil des différents publics y compris scolaires dit faire l'objet d'une attention particulière.



Les bornes des César



Echange au Mas des Tourelles pour évoquer le potentiel du territoire



Sur la carte ci-dessus l'actuel (en jaune) pour les véhicules devrait être remplacé à terme par le tracé en vert. Aujourd'hui aucun espace de stationnement n'existe.

Nécessité d'une approche globale pour la mise en valeur du site situé sur la Via Domitia.

Le site des colonnes de César ne bénéficie pas d'une grande fréquentation et donne le sentiment d'un lieu oublié. Aujourd'hui certains panneaux d'informations sont illisibles, la signalétique est absente, l'olivieraie et le jardin méditerranéen ne sont pas entretenus. Depuis quelques mois l'entreprise Calcia a assuré l'enlèvement de dépôt sauvages.

Aujourd'hui deux éléments contribuent à se préoccuper d'un réinvestissement du site. D'une part l'entreprise Calcia propriétaire du chemin d'accès doit modifier son emprise (cf. carte) avec une volonté affichée de s'engager à valoriser le site. D'autre part la réflexion engagée par l'association Via Domitia pour créer un itinéraire du Rhône jusqu'aux Pyrénées permet au site de constituer une étape d'intérêt en lien avec la découverte du patrimoine romain du territoire.

Il semble important de mobiliser les collectivités locales et les différents partenaires pour l'élaboration d'un



La voie actuelle va être déplacée



Voie d'accès vers les colonnes de César

Les pistes d'actions proposées

Ce projet doit faire l'objet d'un schéma d'aménagement et d'une étude paysagère réduisant l'impact visuel lié à l'exploitation de la carrière.

En fonction des compétences des différentes collectivités un programme d'action pourra être élaboré. Il est proposé quatre types d'actions pour la valorisation du site :

1- LES ACCÈS VERS LE SITE :

- Jalonnement de la liaison depuis Beaucaire et la Via Rhôna à partir de l'écluse de Nourriguier jusqu'au site par un passage au Mas des Mourgues du Grès et au Mas des Tourelles, celui-ci présentant un intérêt antique reconnu et un second accès depuis la RD999 par le côté cimetière. En fin d'exploitation des carrières, redonner une continuité piétonne du centre-ville par Roquepartide et la montée aux Bornes des César.
- Modification de la voie d'accès envisagée par l'entreprise Calcia et traitement de l'intersection de l'enclos d'Argence.
- Organiser l'accès et l'accueil des voitures, piétons, cyclistes et prévoir une aire de stationnement avec demi-tour possible,
- Accès par chicane piétons et cyclistes, arceaux vélo,
- Signalétique d'accès à mettre en place.

2 -LE TRAITEMENT PAYSAGER DU SITE ET DE SES ABORDS :

- Réflexion paysagère sur l'ensemble du site,
- Plantation le long des carrières de haies multiples résistant à la sécheresse, arbres et arbustes méditerranéens
- Entretien de l'oliveraie créée en 2010

3 -AMENAGEMENT DU SITE :

- Installation d'une table d'orientation,
- Création et pose de panneaux historiques avec une aquarelle de Golvin (contact pris) représentant la via Domitia et Beaucaire
- Installation d'un espace pour permettre des moments de détente avec une table de "banquets" (exemple vu aux tunnels romains de Semhac).

4 -COMMUNICATION :

- Définir avec les acteurs du tourisme les moyens d'intégrer le site dans des boucles de découvertes du patrimoine romain du territoire et l'itinéraire de la voie.
- Manifestation à imaginer après la réalisation des aménagements.



Panneaux installés en 2010



Le collectif Via-Domitia Occitanie est un réseau d'acteurs ayant pour objectif de faire découvrir ce vestige du patrimoine romain, véritable lien entre les grands sites d'Occitanie.

Cette lettre d'information a pour vocation de s'étoffer avec des témoignages, des contributions concernant ce projet.

Contact provisoire : Jean-Claude Martinez tél 06 64 75 38 11 mail : j.claude.martinez.photo@gmail.com